



**DÉLIBÉRATION N°2024.06. 10 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL 2024**

**Rapporteur : Monsieur Frédéric GIRO**

Une décision modificative a pour objectif d’ajuster les prévisions inscrites au budget primitif (BP). Lors de l’élaboration du budget, la commune prévoit les dépenses et les recettes pour les sections de fonctionnement et d’investissement avec une estimation la plus sincère possible. Au fur et à mesure de l’exécution, il est possible que certains postes aient été sous-estimés ou sur-estimés. De plus, des besoins nouveaux peuvent apparaître et nécessitent l’inscription de crédits budgétaires complémentaires. Dans ce contexte, la décision modificative ajuste les prévisions et complète les crédits budgétaires en fonction des nouveaux besoins.

VU l’article L1612-11 du code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du 04 avril 2024 approuvant le budget primitif de l’exercice 2024 ;

VU la délibération du 24 septembre 2024 approuvant la décision modificative n°1 du Budget principal 2024 ;

VU l’instruction comptable M57 ;

**CONSIDÉRANT** les ajustements nécessaires au fonctionnement des services ;

**CONSIDÉRANT** qu’il est nécessaire de modifier le budget en cours ;

Le conseil municipal, après avoir délibéré à :

**26 votes POUR (groupe « Bruges notre ville »)**

**7 ABSTENTIONS (groupes « Avec vous pour Bruges » et « Bruges en mieux »)**

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget principal 2024, arrêtée à un total de crédits supplémentaires de :
  - o **0,00 €** en dépenses et en recettes de fonctionnement
  - o **605 000,00 €** en dépenses et en recettes d’investissement

Section de fonctionnement					
Imputation comptable	Dépenses	Montant	Imputation comptable	Recettes	Montant
012/020/64111	Rémunération principale	-60 000,00 €			
011/020/6132	Locations immobilières	60 000,00 €			

Total Dépenses fonctionnement		0,00 €	Total Recettes fonctionnement		0,00 €
<b>Section d'investissement</b>					
Imputation comptable	Dépenses	Montant	Imputation comptable	Recettes	Montant
13/211/13362	Dotation de soutien à l'investissement local	605 000,00 €	13/211/13462	Dotation de soutien à l'investissement local	605 000,00€
<b>Total Dépenses investissement</b>		<b>605 000,00 €</b>	<b>Total Recettes investissement</b>		<b>605 000,00 €</b>
<b>Total de la décision modificative</b>		<b>605 000,00 €</b>			<b>605 000,00 €</b>

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie conforme au registre des délibérations.

Le Maire




Brigitte TERRAZA

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 25

Nombre de Conseillers présents et représentés : 33

Quorum : 17

Dates convocation du Conseil municipal :

**Mercredi 4 décembre 2024**

Date d'affichage de la convocation à la Mairie :

**Mercredi 4 décembre 2024**

**Jeudi 12 décembre de l'an deux mille vingt quatre  
à 18 heures 30**

Le Conseil municipal de la Ville, légalement  
convoqué, s'est réuni sous la présidence de  
**Brigitte TERRAZA, Maire**

*La séance est ouverte.*

**Gonzalo CHACON** est désigné en qualité de **secrétaire de séance**.

<b>NOM</b>	<b>PRÉSENTS</b>	<b>EXCUSÉS procuration à</b>	<b>ABSENTS</b>
Brigitte TERRAZA	X		
Frédéric GIRO	X		
Sébastien BRINGTOWN		José BARATA	X
Bernadette CENDRES	X		
Gérard AYNIE	X		
Nathalie GRIN	X		
Pierre CHAMOULEAU	X		
Emmanuelle LAMARQUE	X		
Gonzalo CHACON	X		
Catherine CESTARI		Pierre CHAMOULEAU	X
Nicolas COURTIOUX	X		
Fabrice FRESQUET	X		
Stéphanie VIOLEAU		Nathalie GRIN	X
José BARATA	X		
Géraldine TROUVÉ - ZURITA		Frédéric GIRO	X
Fabien CATOIRE	X		X
Valérie QUESADA	X		
Sylvie DESCAMPS	X		
Isabelle PLANA	X		
Kevin LACARRÈRE		Bernadette CENDRÈS	X
Michèle YON	X		
Thierry DUBUISSON	X		
Isabelle BESSON		Fabrice FRESQUET	X
Frédéric CLERMONT	X		
Monique CASTET	X		
Pierre CHASTANG	X		
Hortense CHARTIER		Marc RAYNAUD	X
Grégory NAU	X		
Marc RAYNAUD	X		
Corinne RENARD	X		
Guillaume BOURROUILH PAREGE	X		
Delphine LACOMBE		Guillaume BOURROUILH PAREGE	X
Michael GISQUET	X		